

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU BUREAU
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure**

SÉANCE DU 16 septembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au bureau : 8
 En exercice : 8
 Présents : 5
 Absents : 3
 Procuration : 0
 Qui ont pris part à la
 délibération : 5

L'an 2024, le 16 septembre, à 8 H 00, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, André MIR, Jean PAUCIS, Louis RICARD et André DUBAN

Absents excusés :

Absents : Mrs Michel, Didier BRUN et Michel BESSONE

A été désigné secrétaire de séance : Mr André MIR

Date de la convocation

5 septembre 2024

Date d'affichage :

5 septembre 2024

Objet de la délibération :

Modernisation de « l'aquascope »
 Salle et vidéo

Le Président rappelle que concomitamment à la construction de la station d'épuration en 1996, a été créée une salle « aquascope » en collaboration avec les studios du Futuroscope de Poitiers.

Cette salle se compose :

- d'une maquette animée qui reprend le cycle de l'eau de la source au rejet dans la Neste d'Aure ; elle retranscrit tout le fonctionnement de la station d'épuration et explique par le biais d'une bande son, les différentes étapes de la dépollution des eaux usées,
- d'une vidéo ludique et interactive, diffusée sur des écrans TV où le public, enfants et adultes visionnent un film et sont invités à répondre à une série de question sur le grand cycle de l'eau.

L'aquascope est un outil pédagogique que les élus ont souhaité créer et proposer gratuitement afin de sensibiliser les enfants des écoles, centres de vacances et les usagers au fonctionnement d'un service d'assainissement, dans un contexte où l'éducation à l'environnement est considérée comme essentielle.

Le Président précise qu'à ce jour la salle est vieillissante et nécessite d'être modernisée. La vidéo, véritable expérience digitale totalement innovante à l'époque, est à ce jour obsolète et en panne et ne peut être réparée au vu de l'ancienneté de ses composants.

Acte rendu exécutoire dès son
 envoi en Préfecture le,

Aussi, compte tenu de l'intérêt que présente cet outil (500 personnes en moyenne de visites annuelles), le Président propose aux membres du bureau de moderniser cette salle, au niveau de son agencement, (moquette murale, peinture, sol, électricité et éclairage) et de remplacer la vidéo ludique par un outil multi-média nouvelles technologies.

Délibération N°07-09-2024

Le Président entendu, les membres du bureau, à l'unanimité :
 - acceptent la proposition du Président de moderniser la salle ainsi que la vidéo,

Accusé de réception en préfecture
 065-256501057-20240916-Del-2024-B007-DE
 Date de télétransmission : 24/09/2024
 Date de réception préfecture : 24/09/2024

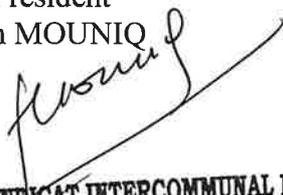
- chargent le Président de contacter les entreprises afin d'obtenir les devis correspondants et de déposer les dossiers de demande de subventions auprès du Conseil Département, Conseil Régional, Etat et Agence de l'Eau.

Les sommes sont prévues au budget 2024

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Jean MOUNIQ


**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE**

Le Secrétaire

André MIR

